

cette société avait fait cet achat, ou si c'était parce qu'elle était tellement axée sur les intérêts du gouvernement qu'elle n'avait pas pu, en fait, répondre aux forces du marché et protéger les actionnaires que constituent dans leur ensemble les contribuables canadiens. Voilà ce qui s'est produit.

Je dirai à mon collègue d'en face que la société Petro-Canada était considérée comme l'instrument de la politique gouvernementale. J'accepte cela. Toutefois, comme on l'a aussi dit, elle a reçu un mandat commercial en 1985, soit sous la direction du gouvernement actuel. La structure et la situation financière actuelles de la société reflètent le mandat et le plan de développement de ses premières années.

Je crois qu'il importe de signaler que l'avenir de Petro-Canada sera, dans une large mesure, lié à sa capacité d'accéder au financement dont elle aura besoin pour tirer parti des possibilités d'expansion commerciale qui s'offriront à elle. L'accès au capital pourra être très limité, d'après moi. Où Petro-Canada va-t-elle chercher les capitaux dont elle a besoin actuellement? Dans les crédits que nous votons ici-même. C'est ainsi qu'elle se finance, au moyen des crédits que lui vote le Parlement, notamment lorsque nous demandons aux contribuables canadiens d'investir davantage dans cette société. C'est un de ses moyens de financement, à l'heure actuelle.

Deuxièmement, Petro-Canada peut réaliser des bénéfices. Cette année, elle a réalisé des bénéfices d'environ 86 millions de dollars. En toute humilité, il me fait plaisir d'avouer que c'est depuis que j'en suis responsable que cette société réalise des bénéfices.

M. Peterson: Continue, Jake, continue!

M. Bouchard (Roberval): Jim, il sait ce qu'il fera dans le secteur privé.

M. Epp: Je sais précisément, monsieur le Président, que personne ici n'oserait investir dans cette société, à voir les bénéfices qu'on y réalise par rapport au capital investi pour réaliser ces bénéfices.

M. Peterson: Alors pourquoi comptez-vous que les Canadiens vont le faire?

M. Epp: J'y viendrai, Jim, et j'aimerais bien que vous investissiez, vous aussi.

C'est le deuxième moyen d'aller chercher les capitaux dont une entreprise a besoin.

Troisièmement, l'accès au marché financier, dans le cas de Petro-Canada, sera régi par les mêmes critères que tout autre type d'investissement.

Pour répondre à mon collègue de Willowdale, je crois que Petro-Canada sera une entreprise dans laquelle les Canadiens voudront investir.

Initiatives ministérielles

Il y a une autre chose que je dis depuis longtemps, aussi bien lorsque j'étais dans l'opposition que maintenant au pouvoir, sur la question de savoir pourquoi le degré de propriété étrangère est si élevé au Canada comparativement aux États-Unis, entre autres. Ce ne sont peut-être pas des propos qui conviennent de la part d'un ministre, mais je me suis demandé comment nous pourrions modifier la législation fiscale de manière que les cols bleus, les Canadiens moyens, puissent investir dans l'industrie canadienne tout comme les Canadiens à revenu élevé. Pourquoi les Américains à revenu moyen investissent-ils beaucoup plus dans l'industrie américaine que ne le font les Canadiens moyens au Canada?

D'accord, il y a les régimes de retraite individuels aussi bien que les régimes de pension de l'État. Je le comprends. Quand nous examinons pourquoi les Canadiens n'investissent pas davantage dans l'industrie canadienne et comment ils pourraient devenir propriétaires du pays, il faut entre autres choses voir comment nous pourrions modifier notre législation fiscale de manière que les Canadiens à revenu moyen décident d'investir, prennent des risques et tirent profit du marché. Nous avons des leçons à apprendre à cet égard. C'est une observation valable quand on se demande comment accroître le degré de propriété des Canadiens dans l'industrie canadienne.

Pour en revenir à Petro-Canada et à la politique du gouvernement, nous avons manifestement compté davantage sur les marchés compétitifs pour les décisions concernant l'offre et la demande d'énergie, l'établissement des prix et le commerce. Nous considérons que les prix compétitifs donnent les signaux les plus appropriés et les plus efficaces aux investisseurs et aux consommateurs. L'expérience a montré aux Canadiens qu'il est préférable de laisser agir les forces du marché, tant sur le plan économique que dans le domaine des relations fédérales-provinciales, que d'adopter des politiques qui mettent beaucoup l'accent sur la réglementation et l'intervention du gouvernement.

Mon collègue d'en face a soulevé un point intéressant. Il a dit que nous devons nous assurer d'avoir la mainmise sur le secteur pétrolier et gazier, car c'est une «ressource stratégique». Je présume que c'est en partie parce que je viens des Prairies que c'est une question très importante à mes yeux.

Au moment de la Confédération, seulement trois provinces n'ont pas été jugées dignes de posséder des ressources naturelles. L'une d'elles était le Manitoba, ma province. Lorsqu'elle est entrée dans la Confédération en 1870, elle n'a pas été jugée digne de posséder des ressources. En fait, c'est seulement cette année qu'elle en est devenue propriétaire pour une période aussi longue qu'elle en a été privée, c'est-à-dire 60 ans.